point élevé, le but auquel il tendait. Si parfois sa méthode se dissimulait sous une négligence et un désordre apparents; s'il abordait un fait, le quittait pour y revenir encore, c'est qu'il n'arrêtait pas définitivement la forme de ses discours, sachant toujours, selon l'heureuse expression de M. de Cormenin :

« Ce qu'il allait dire, mais non pas comment il le dirait. » (1).

Il procédait généralement par répétitions, reproduisant la même pensée, sous des formes diverses, prévoyant, au cours de ces répétitions, la suite de son discours, aussi arrivait-il que, pressé de quitter un ordre d'idées pour en aborder un autre, la période demeurait inachevée... De là, un certain décousu dans l'enchaînement des phrases, souvent même des incorrections, mais ces oppositions avaient leur charme et mettaient en relief la vigueur de son talent.

Avant la Révolution de 1789, le Barreau jetait déjà un vif éclat. Patru, sobre, correct mais froid, était certes un bon modèle; avec lui Lemaire, élégant, mais diffus, avait créé la langue juridique.

Gerbier vint après eux; Gerbier, l'orateur avec lequel Berryrer avait le plus d'affinité, eut la passion, l'émotion communicative, l'action entraînante; toutefois les uns et les autres, suivant l'usage du Barreau à cette époque, se complaisaient aux longs exordes, aux comparaisons ambitieuses, affectant de citer les anciens, les pères de l'Eglise en des matières où l'auditeur était loin de s'entendre à rencontrer saint Jérôme ou saint Augustin. Les hommes de la Révolution n'échappèrent pas à l'enflure, à la déclamation. Il y a de l'emphase dans la manière des plus grands lorateurs de cette époque : Vergniaud, Danton, Robespierre, Mirabeau lui-même. Formé à leur école, Berryer s'est attentivement gardé de leurs défauts. Son éloquence est plus naturelle, parce qu'elle est dans les choses plutôt que dans les mots, dans la discusion plutôt que dans la déclamation. Il n'aimait pas les cadences étudiées, les mots en crédit. Parfois même il semblait qu'il eût pour la langue de fiers dédains. Ses qualités comme ses défauts lui appartenaient en propre. Il comprit de bonne heure que la rapidité des communications, la promptitude des transactions commerciales, la variété infinie des travaux qui sollicitent l'intelligence humaine, contraignant l'orateur à substituer une forme nouvelle à des formes surannées, lui imposaient, au Barreau comme à la tribune, de se hâter vers le but.

Mobile, enthousiaste, appartenant tout entier à l'émotion qui s'emparait de lui, Berryer était l'homme du moment; aussi l'improvisation fut-elle la forme particulière de son talent. Cependant, il n'avait pas reçu que le don d'improviser; il possédait encore le jugement droit et sain de l'homme d'affaires. Son esprit net et précis s'appliquait volontiers aux difficultés pratiques. Un sens délicat lui indiquait la solution au milieu des difficultés de la controverse. Nul n'excellait comme lui dans l'exposition de finances et la discussion des affaires commerciales, en les mettant à portée des esprits les plus novices et les plus inexpérimentés. Il suffit de rappeler ici ses plaidoiries dans l'affaire des marchés de la guerre d'Espagne. Barryer n'arrivait à ce résultat qu'en se pénétrant de son sujet dans une longue préparation: quant à la vigueur de la discussion et à la hauteur des aperçus, il les dut à la pénétration de son esprit autant qu'à la persistance de son travail, car le travail était pour lui un excès plutôt qu'une habitude. Berryer était, selon une très heureuse expression d'un critique contemporuin, « *un génie flaneur.* »

C'est dans la réplique qu'il laissait éclater toute la vigueur de son talent. Saisir rapidement, et comme au vol, les principaux arguments adverses; les classer métholiquement dans sa pensée improviser la formule de la réponse, ne la développer qu'autant qu'il convient, dans l'ordre logique des faits et des idées, là est la difficulté ! C'est en quoi Berryer excellait. Jamais plus véhément et plus irrésistible que lorsque, stimulé par une interruption, il se redressait fièrement sous le coup imprévu; le sang affluait à ses tempes, sa poitrine se gonflait, un frémissement agitait tous ses membres, et, après un court silence, sa voix éclatait...

La voix est, pour une bonne part, dans le succès de l'orateur ; comme elle vient du cœur de celui qui parle, elle s'insinue jusqu'à l'âme de celui qui écoute. Or, Berryer avait reçu de Dieu ce don inestimable : « *Os magna sonaturum,* » une voix sonore, puissante, mais sans exagération, flexible, prêtant une valeur singulière aux expressions les plus insignifiantes, exprimant, sans effort, les nuances les plus insaisissables de la pensée et du sentiment. Fallait-il provoquer la sympathie ? elle avait des intonations ravissantes ; fallait-il, au contraire, repousser une injure, écraser un adversaire sous le poids de l'ironie ou semer la terreur dans l'auditoire ? vibrante. elle avait des jaillissements soudains, jetant le cri de la passion à la manière antique. Ajoutez au charme de la voix la puissance de la diction; nos contemporains, il faut le reconnaître, se résignent trop facilement à sacrifier le côté plastique de l'éloquence ; ils oublient que c'est à l'école de maîtres habiles, d'acteurs consommés, que les grands orateurs de l'antiquité se préparaient aux luttes du *Forum*, disciplinant leurs gestes, corrigeant leur débit, façonnant leurs attitudes.

Berryer n'ignorait pas l'importance que l'orateur doit attacher à ces accessoires de l'éloquence. Comme Cicéron, formé à l'école de Roscius et d'Escopa, l'acteur tragique, il s'était initié de bonne heure aux secrets de son art, auprès du plus grand comédien des temps modernes, « Talma. » Il disait lentement, souvent même balbutiait, feignait de chercher l'impression propre.

Trompant par cette innocente et nécessaire supercherie l'auditeur, dans l'attente, il s'insinuait dans son esprit, puis, quand il avait pris possession de l'auditoire, sa voix s'animait ; à mesure que l'émotion se faisait jour, elle se précipitait, jusqu'à ce que, arrivée au comble, elle s'abaissât subitement. Alors la commotion envahissant l'assemblée se propageait en un long frémissement.

Aborder la tribune en face d'un auditoire prévenu, souvent irrité ; lutter contre un courant d'opinions contraires; captiver les hommes que le seul intérêt dirige ; s'attacher leurs regards, leur âme elle-même ; attiser ou comprimer leurs passions qui s'insurgent ; imposer tour à tour le respect, la pitié, la terreur et l'admiration, puis descendre de la tribune épuisé mais victorieux, au milieu des acclamations, qui n'envierait à l'orateur cette sublime jouissance ?.....

Comme orateur politique, Berryer eut peu d'affinité avec ses devanciers et ses contemporains. Son éloquence était toute subjective. Il est inférieur à Démosthènes par le rigoureux enchaînement des preuves, par le relief de la pensée et la correction de la langue. Chez lui, l'inspiration est moins égale, moins continue, moins pressante. Il n'a ni l'ampleur grecque, ni la perfection de Cicéron, mais en polissant sa phrase jusqu'à l'effacement des moindres aspérités, l'orateur romain a perdu le bénéfice de ces faciles incorrections qui sont comme les mollesses de l'orateur.

Berryer n'atteint pas à la hauteur de Mirabeau. Il est juste de convenir que ni ses images ne sont aussi saisissantes, ni ses saillies aussi impétueuses ; mais, en revanche, l'éloquence du tribun est moins spontanée, elle trahit un plus long effort. Berryer, plus simple, plus naturel, plus négligé, ne tombe jamais dans la déclamation. Que si nous le comparions à ses contemporains, à cette pléiade d'orateurs qui ont illustré la tribune française depuis 1820, nous dirions que Berryer était moins métaphysique, plus ardent, plus coloré que Royer-Collard, qui, se plaisant aux abstractions, n'abordait la pratique que pour se ménager l'occasion d'exposer la théorie. Moins correct, moins égal que le général Foy, qui écrivait et récitait tous ses discours : plus alerte que M. de Serres, rompu aux affaires politiques, homme d'Etat consommé plutôt qu'orateur véhément, chez qui l'éloquence ne venait pas de la colère et du sang, mais de l'âme et de la raison ; moins froid que Benjamin Constant, qui, formé à l'école de l'Angleterre, avait conservé de sa familarité avec la langue anglaise je ne sais quelle raideur et quelle austérité. Plus accessible à l'émotion que Manuel, assez peu flexible et incapable de ménagements. Plus sensible, plus artiste, plus passionné que M. Guizot, philosophe et professeur plus encore qu'orateur. Moins imagé, moins séduisant, mais plus substantiel que Lamartine qui, toujours poëte, même à la tribune, déguisait souvent le néant de la pensée sous la pompe de la forme.

En un mot, orateur complet, pour lequel la nature avait épuisé tous ses dons, Berryer eut, de son vivant, la gloire de connaître des émules, mais non pas des égaux. TONY BOUILLET.

(Gazette des Tribunaux.)

(1) Vie des orateurs.

LETTRES DE PARIS

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*

Paris, 23 janvier 1875.

M. Jules Favre passe, dans le barreau, pour perdre presque toutes ses causes. Il n'est pas plus heureux pour les causes politiques qu'il vient soutenir à la tribune. Tous les députés, en revenant, hier soir, de Versailles, disaient que le discours de M. Jules Favre avait tué la république.

Dans ces derniers jours, M. Thiers et les chefs de la gauche se croyaient assurés d'un vote en faveur de la République, grâce aux manœuvres du duc d'Audiffret-Pasquier et de M. Léonce de Lavergne, qui se vantaient d'avoir rallié un certain nombre de membres du centre droit à la république, au moins pour six ans.

Mais cette république, quand on l'a vue, hier, sous les traits repoussants de M. Jules Favre, quand on a entendu ses déclamations violentes, ses lieux communs contre la monarchie, cette hideuse république a fait peur et a soulevé un moment d'indignation qui a éclaté sur tous les bancs de la droite, du centre droit et même du centre gauche. MM. Baragnon et Bocher ont été les interprètes éloquents de la répulsion de tous les groupes conservateurs contre M. Jules Favre.

Il faut que M. Jules Favre, après les scandales publics de sa vie privée, après avoir joué, dans le gouvernement du 4 septembre et dans les négociations de M. de Bismark, un rôle si fatal aux intérêts de la France, il faut que M. Jules Favre soit bien dépourvu de tout sens moral pour ne pas comprendre que la retraite, le silence et l'oubli lui étaient imposés.

Tous les membres de la gauche et du centre gauche paraissent très désappointés de l'impression produite par le discours de M. Jules Favre.

M. Lucien Brun a complété le succès du discours de M. Carayon-Latour, en exposant avec une grande élévation d'idées, une puissante force de logique, l'inutilité et le danger des lois constitutionnelles, ce discours ajoute encore à la réputation et à l'autorité de M. Lucien Brun, comme orateur politique.

La société des *Tracts* se propose, assure-t-on, de publier une édition populaire de deux discours de MM. Carayon-Latour et Lucien Brun.

Maintenant qu'arrivera-il de ces lois constitutionnelles, malgré la grande majorité qui a consenti à la seconde lecture ? tout étant faux dans notre situation, il est assez illogique de voir l'Assemblée discuter la création d'un sénat avant même de savoir si le principe des lois constitutionnelles sera adopté. La chambre, en fixant à lundi la discussion sur le sénat, semble vouloir se hâter d'en finir avec ce projet; comme il est la base principale et on peut même bien dire le but des lois constitutionnelles, s'il est rejeté, elles tombent avec lui. Toutes les gauches, un certain nombre de membres de la droite et toute l'extrême droite sont opposées à la création d'un sénat; il est donc peu probable qu'il puisse obtenir la majorité, alors, il n'y aurait même plus lieu de passer à la seconde lecture des lois constitutionnelles. Vous voyez que la journée de lundi peut avoir une grande importance.

Dans la réponse du duc de Broglie, hier, au discours de M. Lucien Brun, on a beaucoup remarqué le mot de *transaction*, ce qui supposerait des dispositions pour un arrangement de nature à obtenir l'adhésion des divers groupes de la droite et du centre droit.

Depuis plusieurs jours, les fidèles qui fréquentent l'église Notre-Dame-des-Victoires, remarquent la présence de la reine Isabelle, qui fait, dit-on, une neuvaine en faveur de son fils le jeune Alphonse.

Le *Mémorial diplomatique*, quoique favorable à l'avénement du fils d'Isabelle, ne semble pas très-rassuré sur le succès de cette tentative. Le *Mémorial* ajoute :

« On dit que le jeune Roi compte se rendre en personne à l'armée, nous nous demandons dans quel but. Si c'est tout simplement pour visiter les troupes, ce sera là une vaine démarche et qui ne décidera rien; si c'est pour y rester et faire la campagne, ce sera une faute politique. Un roi à la tête de ses armées doit être victorieux, s'il entre chez lui vaincu, il est affaibli et compromet sa couronne.

» Les rapports avec les grandes puissances de l'Europe seront pour le nouveau régime une grande difficulté, car il ne sera pas aisé de louvoyer entre la Papauté et l'Allemagne comme entre les différents intérêts politiques des puissances. Le cabinet allemand, s'étant compromis par sa reconnaissance trop brusque et trop inconsidérée du gouvernement du maréchal Serrano, ne sera pas trop mal disposé en faveur de la Restauration, et sa diplomatie pourra ainsi se tirer d'un embarras qui commençait à lui peser très-lourdement.

« La reconnaissance formelle du nouveau gouvernement par les puissances est une chose désirable, mais au fond elle ne changera rien à la situation générale, pas plus qu'un mariage ne la relèverait d'une manière sensible. La grande tâche de la royauté est ailleurs. Il faut qu'elle dure, qu'elle se maintienne, qu'elle refasse les finances de l'Etat, et qu'elle ôte par là aux carlistes toute chance morale d'avancer et de réussir. Le reste n'est que de portée secondaire. »

P. S. La séance d'hier n'a pas produit beaucoup d'impression sur notre monde financier. La faiblesse des cours tient à la Bourse de samedi ; mais aussi beaucoup de spéculateurs n'ont pas voulu se trouver engagés pour lundi, dans la crainte d'être surpris par de graves complications à Versailles

DE SAINT-CHÉRON.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Sur la demande de la chambre de commerce du Hâvre, l'administration vient d'autoriser la transmission des dépêches en langage secret, échangées entre l'Europe et les pays d'outre-mer, avec arrêt et réexpédition en France.

—

Une dépêche de Washington annonce que le Congrès a approuvé la loi sur les nouveaux tarifs douaniers.

—

PERFECTIONNEMENTS ET PROCÉDÉS NOUVEAUX.—*Procédé pour détruire le brillant gras des lainages ou demi-lainages.* — Il est pour ainsi dire impossible de faire disparaître complétement avec les moyens ordinaires, le brillant particulier des étoffes de laine ou des étoffes demi-laine que l'on nomme « éclat gras ». Un simple lavage au savon et à la benzine ne donne aucun résultat favorable. Mais il est un moyen sûr d'ôter aux tissus de laine le désagréable aspect graisseux. Ce moyen, le voici :

On dissout 50 grammes de savon noir dans un demi-litre d'eau ; on ajoute 50 grammes d'ammoniaque, et on agite. Dans ce mélange, on mouille une brosse avec laquelle on frotte les pièces d'étoffes. Quand l'éclat gras a disparu, on brosse avec de l'eau claire pour faire partir le mélange savonneux; on laisse sécher, et on repasse ou on apprête.

L'anniversaire du 22 janvier 1871 à Cambrai

Cambrai, ce 22 janvier 1875.

Mon cher directeur,

Il y a quatre ans à pareille époque, les Prussiens avaient établi sur toutes les hauteurs qui environnent la ville de Cambrai, une série de batteries qui devaient la foudroyer. La terreur régnait parmi les habitants, la plupart avaient descendu dans leurs caves leurs objets les plus précieux et se disposaient à s'y réfugier eux-mêmes.

Alors Cambrai se ressouvint des faveurs insignes dont Marie, sous le titre de N.-D.-de-Grâces, l'avait comblé depuis les temps les plus reculés. L'image dix-huit fois séculaire attribuée à saint Luc lui apparut comme le palladium qui devait le sauver.

Tous les regards se tournèrent vers celle qui aime à s'entendre nommer le soutien des faibles, tous les cœurs invoquèrent la mère des affligés, la mère de toutes les grâces. On fit vœu de lui offrir un ex-voto magnifique, et tous, depuis les moins fortunés jusqu'aux plus riches, apportèrent, les uns leurs généreuses offrandes, les autres leur pauvre mais non moins méritoire obole.

Et voilà qu'au moment où tout espoir humain était perdu, alors que l'on s'attendait d'un instant à l'autre à entendre retentir l'horrible et meurtrière canonnade, tout-à-coup, le 22 janvier 1871, l'armée allemande, comme chassée par une force invisible, s'éloigne et disparaît.

Notre-Dame-de-Grâces avait encore sauvé Cambrai. Depuis ce temps, les Cambraisiens n'ont pas manqué de proclamer chaque année, par des témoignages publics d'actions de grâces, leur gratitude pour l'insigne bienfait de leur bien aimée patronne.

Ce matin, dès cinq heures, la basilique était trop petite pour recevoir la foule du peuple; c'étaient les ouvriers, les domestiques, les petits commerçants, qui, avant de commencer leur journée de travail, venaient les premiers dire leur amour et leur reconnaissance à N.-D.-de-Grâces.

A huit heures, S. Em. Monseigneur le cardinal archevêque célébrait la sainte messe à l'autel de Marie, qui avait été magnifiquement décoré pour la circonstance; une foule considérable l'entourait, et chacun s'unissait au vénéré prélat, demandant avec lui à la Reine des Cieux de continuer à répandre ses bénédictions et ses faveurs sur la cité et sur la France entière.

A onze heures, une grand'messe en musique était chantée par la maîtrise; et enfin ce soir à sept heures, salut solennel avec sermon par Mgr Fava, évêque de la Martinique.

La métropole regorgeait littéralement de monde, à peine pouvait-on trouver place.

L'évêque missionnaire, après nous avoir rappelé ce que chacun doit à sa Mère, nous a montré Jésus-Christ donnant à Marie une gloire à laquelle rien ne peut être comparé; évoquant les souvenirs tout récents d'un voyage en Terre-Sainte, il nous l'a montré glorifiée dans la nouvelle église de Sainte-Anne, élevée à l'endroit où elle vint au monde, puis au temple, dans la maison de Siméon, dans celle de la mère de saint Jean-Baptiste, à l'endroit où elle chanta le sublime cantique *Magnificat*, à Nazareth, à Bethléem, au Caire, où la sainte Famille habita trois années ; puis à Jérusalem, dans le palais même de Pilate, sur la route du calvaire au Golgotha, et enfin au sépulcre. Dans tous ces lieux, non-seulement les chrétiens, mais les musulmans eux-mêmes honorent Mariem, la Mère de Jésus.

Enfin, après nous avoir dit sa gloire sur la terre où elle est bénie et aimée jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'univers, il nous a dit son triomphe dans le ciel.

L'orateur a terminé son discours en rappelant les motifs tout particuliers qu'ont les enfants de Cambrai et de tout le diocèse à l'honorer et à l'invoquer, et en la suppliant de continuer à répandre sa maternelle protection sur la ville de Cambrai, sur la France, sur le Saint-Père et sur toute l'église.

Après les bénédictions du T. S. Sacrement, les chœurs de la maîtrise ont fait entendre une très belle cantate en l'honneur de N.-D. de Grâce, composée par M. l'abbé Decorne, et mise en musique par M. l'abbé Lemaire, maître de chapelle de la Métropole. — G. DE B. D'H.

(Propagateur)

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans le scrutin sur la question de savoir s'il serait passé à une seconde délibération sur les projets de lois relatifs à l'organisation des pouvoirs publics :

Ont voté pour : MM. Baucarne-Leroux, Boduin, Brabant, Brame, Bottieau, Corne, Deregnaucourt, Descat, Alfred Dupont, comte d'Hespel, baron A. de Lagrange, Leurent, de Marcère, de Mérode, Parsy, Plichon, Roger, des Rotours, de Staplande, Testelin, Vente, Wallon.

Ont voté contre : MM. Pajot et Théry.

M. Kolb-Bernard n'a pas pris part au vote.

M. de Corcelle est absent par congé.

—

On a commencé aujourd'hui dans nos églises la lecture du mandement de S. Em. le cardinal archevêque de Cambrai pour le carême de 1875.

—

Les Comités catholiques des diocèses de Cambrai et d'Arras réunis en congrès au mois de novembre dernier, crurent que leur devoir leur recommandait tout d'abord d'adresser à Notre Saint-Père le Pape leur hommage et l'assurance de leur attachement inviolable à la chaire de vérité. Le Saint-Père leur a fait répondre par le bref suivant que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

PIE IX,

A nos très chers fils, salut et bénédiction apostolique,

Nous avons vu avec bonheur dans vos lettres du 15 novembre que les calamités qui nous affligent, ne font qu'augmenter votre zèle à unir vos conseils et vos forces pour réparer le mal fait à la religion dans vos contrées. Le but auquel tendent les ennemis de la vérité c'est d'ébranler la foi et d'arracher les mœurs en pervertissant l'éducation de la jeunesse, en répandant des publications infâmes et en semant, dans le peuple, les doctrines les plus fausses et les plus funestes. A ces tentatives impies vous avez eu la pensée d'opposer des œuvres et des institutions propres à affermir la foi et à établir le règne de la vertu.

Nous nous faisons un bonheur de donner à vos efforts et à votre sollicitude les éloges qu'ils méritent, et nous souhaitons à vos entreprises des fruits abondants de salut. L'assurance que vous nous donnez de votre attachement inébranlable à cette chaire de vérité, l'expression de votre douleur au sujet des injustices dont nous sommes l'objet, la ferveur des prières que vous adressez au ciel pour nous et pour l'Eglise, sont une grande consolation pour notre cœur, heureux de cette précieuse marque de piété filiale. Aussi nous prions Dieu, le distributeur de tout bien, de vous assister dans vos projets et dans vos œuvres, et comme gage de notre paternel dévouement, nous vous accordons à tous et de grand cœur la bénédiction apostolique,

Donné à Rome, le 30 novembre 1874, de notre pontificat le vingt-neuvième.

PIE IX, Pape.

—

On lit dans la *Semaine Religieuse:*

« Mgr Fava, évêque de Saint-Pierre (Martinique), vient de passer quelques jours dans le diocèse de Cambrai. Les nombreux anciens condisciples et amis qu'il compte dans le diocèse, ont été heureux de retrouver, dans l'évêque de la Martinique, ce zèle infatigable, cette ardente et sage activité, cette bienveillante aménité, cette santé inaltérable, sur lesquels n'ont pu avoir aucune prise vingt-cinq années de travaux à l'Ile de la Réunion, à Zanzibar, sur la côte du Continent africain et à la Martinique. »

» Même en France, Mgr Fava semble ne pouvoir oublier qu'il est missionnaire. Dimanche dernier, il prêchait à l'Eglise Notre-Dame de Douai; le lundi, il faisait un sermon à Valenciennes, sur l'Œuvre des Ecoles d'Orient ; le mardi matin, l'Association des Mères chrétiennes était heureuse de l'entendre dans l'église Saint-Jacques de Douai; le même jour, à onze heures, il parlait de l'amour de la patrie dans l'église Saint-Pierre, au service funèbre célébré pour les Douaisiens qui ont succombé pendant la dernière guerre. Son Eminence l'a prié de prêcher vendredi soir dans la cathédrale de Cambrai, au salut chanté en commémoration de la délivrance miraculeuse de la cité métropolitaine au moment où l'ennemi avait déjà lancé ses premiers obus. Partout, on admire tout à la fois et la profondeur et l'éloquence et le charme de la parole de l'évêque-missionnaire.

» Quelques jours après son retour en France, au mois d'octobre dernier, Mgr Fava est parti pour faire un pèlerinage à la sainte grotte de Lourdes, pour aller à Rome rendre compte de la situation de son diocèse au successeur de saint Pierre, et pour visiter, dans la Terre-Sainte, les lieux sanctifiés par la naissance, la vie et la mort du Rédempteur. Il vient d'adresser à ses diocésains un mandement dans lequel il parle de *Lourdes*, de *Rome*, de *Jérusalem.* »

La *Semaine Religieuse* ajoute qu'elle publiera prochainement quelques pages de ce mandement : « Nos lecteurs, dit-elle, seront heureux de partager les sentiments éprouvés dans ces sanctuaires par l'illustre et pieux pèlerin. »

—

M. Lemaire, curé de Bousies, est transféré à Sailly, près Cambrai.

M. Lecomte, curé de Sailly, est transféré à Faches.

M. Lubrez, curé de Rieulay, est transféré à Bousies.

M. Mouque, vicaire d'Annœullin, est nommé curé de Rieulay.

M. Castelin, vicaire de Bermerain, est transféré à Annœullin.

—

La maladie épizootique dite *fièvre aphteuse* ou *cocotte* sévit actuellement dans plusieurs localités du département de l'Aisne. Nos fermiers et l'administration feront bien de se mettre sur leurs gardes.

—

Hier après-midi, à trois heures, M. le procureur-général de Douai et M. le premier président Bardon ont visité en détail la maison d'arrêt de Lille, après avoir réuni les membres du parquet et des divers tribunaux.

M. le procureur-général n'a eu que des éloges bien mérités à donner à nos magistrats dont la lumière et le zèle lui sont déjà connus.

M. le procureur-général n'a pas été moins satisfait de l'excellente tenue de la maison d'arrêt.

—

La chasse est fermée dans la Haute-Savoie depuis le 10 janvier; dans la Savoie et l'Isère, depuis le 15.

Elle sera fermée le 31 janvier dans les départements suivants :

Ain, Aisne, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ardennes, Ariège, Aube, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Corse, Côtes-d'Or, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Marne, Haute-Marne, Mayence, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Nièvre, Nord, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine-Inférieure, Deux-Sèvres, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Vosges et Yonne.

Le 7 février, dans le Calvados, la Manche, la Meuse, l'Orne;

Le 9 février, dans les départements suivants :

Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Oise, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise.

—

Nous avons dit un mot, avant-hier, des constructions que la Compagnie du Nord doit faire élever sur le territoire d'Hellems. Il s'agit de grands ateliers de réparation, avec annexes, en tête de la gare de Fives, et raccordement avec cette gare au moyen d'une voie spéciale.

Ces ateliers seront indépendants de ceux qui existent déjà, et qu'on appelle ateliers de petites réparations. Ils seront affectés à la réparation des trois cents machines qui circulent dans le Nord, à l'entretien des wagons de passage, et ils remplaceraient au besoin les immenses ateliers de La Chapelle et de Tergnier.

Les ateliers actuels de grosses réparations de Fives y seraient transportés, et les terrains rendus à l'exploitation pour l'agrandisement de la gare si vivement réclamée depuis si longtemps.

Ce qui a déterminé, paraît-il, la Compagnie du Nord à choisir Lille pour cette installation, c'est d'abord que la gare de La Chapelle ne se prêterait pas à d'aussi grands développements, que Lille est un grand centre d'ouvriers spéciaux, qu'il y a déjà un dépôt de 80 machines, et que, sous ces rapports, de vastes ateliers pourront être établis dans les meilleures conditions sur l'emplacement choisi.

La compagnie fait valoir d'autres raisons non moins concluantes.

Depuis quatre ans, elle a augmenté de 35 0/0 son matériel roulant, de 60 0/0 le nombre de ses wagons, et de 50 0/0 la valeur de son matériel.

Pendant ce laps de temps, ses ateliers, son outillage, les accessoires attribués aux réparations de ce matériel, se sont accrus de 20 0/0, bien qu'ils fussent à peine suffisants en 1870.

On conçoit qu'il en résulte une grande gêne pour l'ensemble du service. Afin de combler cet lacune, la compagnie du Nord a décidé la création de vastes ateliers. L'emplacement choisi, d'une superficie de plus de 18 hectares, est situé sur le territoire d'Hellemmes, à la suite des ateliers actuels de petites réparations, le long de la ligne de Lille à Tournai, en face du point où la ligne de Lille à Valenciennes se sépare de celle de Lille à Tournai.

Nous croyons qu'aussitôt toutes les formalités remplies, les travaux commenceront. Ils seront menés activement; on nous assure que ces vastes ateliers devront être mis en état pour l'année prochaine.

L'installation, qui exigera un personnel considérable, est une bonne fortune pour les ouvriers des environs. Ils y trouveront un travail assuré. (*Propagateur*).

—

Hier matin, le sieur H. Desbonnets, âgé de 48 ans, concierge au Pont-de-Canteleu, à Lille, est tombé accidentellement dans le canal, et y a trouvé la mort. Son cadavre a été retiré près de la passerelle du jardin de la citadelle.

—

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Jules Delots, ouvrier charron, né à Eterpigny, a 34 ans ; il eut pu vivre honnêtement du produit de son travail, il a mieux aimé dissiper le peu qu'il possédait, abandonner sa femme et ses deux enfants, et devenir un chevalier d'industrie.

Quatorze chefs de prévention sont repris à sa charge et révèlent de sa part un parti bien arrêté de vivre d'escroqueries. A Paris, il se dit l'associé du frère d'une demoiselle Clara Brisse et se fait remettre par elle une somme de 50 francs.

A Corbie, il marchande le fonds de charronnage d'un sieur Berthe et vit pendant plusieurs jours à l'auberge du sieur Cuvelier, invitant les experts chargés de l'estimation ainsi que le sieur Berthe lui-même. Puis il disparaît tout à coup au moment de passer le contrat.

Delost est venu échouer à Inchy, où il a été arrêté après s'être fait servir dans plusieurs cabarets de cette commune des consommations qu'il n'a pas payées. Il est en outre prévenu de vagabondage. — Cinq ans de prison.

Vagabondage, Clémence Carlier, 38 ans, née à Boiry-Notre-Dame, sans profession, ni domicile, deux mois.